

## 06.3303

**Motion Langenberger Christiane.  
BFI-Botschaft 2008–2011.  
Krediterhöhung  
um mindestens 6 Prozent jährlich**  
**Motion Langenberger Christiane.  
Message FRI 2008–2011.  
Augmentation du crédit  
d'au moins 6 pour cent par année**

Einreichungsdatum 21.06.06

Date de dépôt 21.06.06

Ständerat/Conseil des Etats 20.09.06

**Präsident** (Büttiker Rolf, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung der Motion.

**Langenberger** Christiane (RL, VD): Je remercie le Conseil fédéral de sa réponse, mais j'ajoute qu'elle ne nous satisfait évidemment pas. Je dis «nous», parce que la question des moyens à mettre à disposition de la formation, de la recherche et de l'innovation est devenue un sujet brûlant, qui inquiète et fâche bien des acteurs dans ces domaines.

Vous-même, Monsieur le conseiller fédéral, avez laissé entendre que ce problème devenait émotif et que, si l'ensemble de la formation et de la recherche était placé dans un seul département, cela éviterait sans doute bien des tensions.

Il y a un constat sur lequel nous sommes tous d'accord, c'est lorsque le Conseil fédéral dans sa réponse relève être «conscient du rôle décisif que le domaine 'Formation, recherche et innovation' joue pour la prospérité du pays». J'ajouterais qu'un bon nombre de grandes entreprises se sont installées ces dernières années dans notre pays ou y restent – je pense à IBM, Nestlé, Novartis, Roche, Google ou encore Microsoft – en raison de l'excellence de certaines de nos hautes écoles. Le «ranking» du journal «Newsweek» du mois d'août dernier cite parmi les 50 meilleures hautes écoles cinq écoles suisses: les deux EPF et les Universités de Genève, de Bâle et de Zurich.

En revanche, nous divergeons fortement sur le financement dont la formation, la recherche et l'innovation auront besoin à l'avenir. Vous-même, Monsieur le conseiller fédéral, vous vous êtes rendu au Japon, en Inde, en Chine et vous savez à quelle concurrence nous devons nous préparer. Si nous avons été à la pointe dans les nanotechnologies – songeons aux Prix Nobel Gerd Binning, Heinrich Rohrer, Richard Ernst ou Kurt Wüthrich –, le Japon et les Etats-Unis nous ont dépassés dans le domaine prometteur de la spectrométrie de masse des protéines. La Suisse n'a joué aucun rôle dans le déchiffrement du génome humain, un domaine pourtant extrêmement prometteur pour la médecine. De même, il est inquiétant de constater que Novartis a créé 1000 places de travail pour des biologistes à Boston.

Ces dix dernières années, les investissements en recherche et développement publics et privés des pays de l'OCDE ont augmenté en moyenne de 3,5 pour cent par an. La Suisse est nettement en retrait avec 1,25 pour cent. Avec l'Allemagne, la Suisse figure parmi les rares pays dont les investissements publics en matière de recherche et de développement présentent une croissance négative. La croissance des impacts de ses publications scientifiques est faible: 1,7 pour cent, contre 5,8 pour cent pour l'Inde et 12,8 pour cent pour le Brésil. J'en terminerai ainsi avec les chiffres. Ceci pour dire que nous aurions tort de nous reposer sur nos lauriers.

Le Conseil fédéral s'est prononcé pour une croissance notable des dépenses fédérales dans le domaine FRI, croissance moyenne de 4,5 pour cent par an, et estime avoir accordé à ce domaine un traitement prioritaire dans les programmes d'allègement budgétaire 2003 et 2004, et ceci de

manière à ce que ce domaine après les coupes budgétaires affiche toujours une croissance de 4,1 pour cent sur la période de crédits en cours.

Il est difficile de se faire une idée précise lorsque l'on se bat avec des chiffres, mais je me réfère aux présidents des EPF qui précisait alors que les coupes représentaient une limitation de leur croissance non pas de 4,1 pour cent, mais entre 0 et 1 pour cent. Bien entendu, les cantons doivent également faire preuve d'un effort accru dans le domaine FRI. Les cantons romands l'ont bien compris en collaborant étroitement dans bien des domaines, en concentrant des cours, en regroupant des sites, ainsi que dans l'organisation des «masters» HES dans les universités.

Il est évident que la récente décision du Conseil fédéral de revoir le barème de subventionnement de 30 à environ 25 pour cent pour les HES a suscité des commentaires virulents de la part des conseillers d'Etats et même d'Anne-Catherine Lyon, au vocabulaire habituellement feutré. Il est vrai que les universités des métiers apparaissent comme une réussite: travail social, économie d'entreprise, architecture et études d'infirmiers sont plébiscités par les étudiants. Changer les règles du jeu peu de temps après l'entrée en vigueur d'une loi a de quoi fâcher certains cantons.

Nous devons donc nous demander si avec 4,5 pour cent d'augmentation, comme le propose une majorité du Conseil fédéral, nous arrivons à assurer la place que nous occupons actuellement dans le domaine de la recherche et de la formation ou si cette prétendue augmentation ne va pas nous précipiter dans la médiocrité et pénaliser par la même occasion toute notre économie. La question est grave et ce n'est pas pour rien qu'elle suscite autant de remous.

Pour ma part, je demande une croissance de 6 pour cent au moins. D'autres députés et groupes parlementaires demanderont davantage, ou moins, dans la troisième semaine de session du Conseil national. Notre pays doit investir de façon substantielle dans la recherche et la formation au cours de la période de planification 2008–2011. Les acteurs de ce secteur ne réclament pas une manne céleste tous les quatre ans, ils aimeraient simplement pouvoir remplir leur mission et ils proposent des projets appropriés dans ce but. Ils entendent ainsi assumer les responsabilités que la société et le monde politique leur ont confiées.

Nous avons besoin aujourd'hui de nouveaux projets et d'un financement solide de tous ces projets. Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) entend mettre en œuvre certaines priorités nouvelles. Le but est de soutenir des projets dans lesquels les chercheurs travaillent en groupe et de manière interdisciplinaire, ceci de façon à exploiter les synergies possibles. Parallèlement, le FNS entend contribuer à renforcer les compétences en matière de recherche dans les nouvelles HES.

Même avec 6 pour cent, les HES auront des difficultés à atteindre leurs objectifs; il sera difficile, voire impossible, de maintenir la compétitivité des écoles polytechniques fédérales au niveau international; il sera impossible d'inverser la tendance à la sous-dotation du FNS et d'exploiter le potentiel dans le domaine de l'innovation. Avec 6 pour cent, c'est en fait le statu quo sans développement possible, mais c'est aussi ou tout au moins l'assurance que les deux départements compétents arriveront à s'entendre sur la répartition de ces budgets.

Je vous demande avec la plus grande insistance possible de soutenir ma motion.

**Bürgi Hermann** (V, TG): Die Motion Langenberger will eine angemessene Erhöhung des BFI-Kredites. Der Bundesrat will auch eine Erhöhung, aber sie ist nicht angemessen. Zu dieser Frage der Erhöhung des BFI-Kredites kommt ja noch etwas anderes dazu: Das ist die Tatsache, dass der Bundesrat erklärt hat, er habe die Absicht, auch das Berufsbildungsgesetz und das Fachhochschulgesetz zu revidieren, um die in diesen Gesetzen festgeschriebenen Beitragssätze zu reduzieren. Das kommt zur Frage der Höhe des BFI-Kredites dann noch dazu.



Bei einer ersten Wertung stelle ich fest, dass dieses Desengagement des Bundes, sollte es eintreten – was ich nicht hoffe –, im klaren Widerspruch zu den Bildungsartikeln in der Verfassung stünde, mit welchen die bisherige Verantwortlichkeit des Bundes bestätigt wurde und auch künftige Beteiligungen ausgeweitet werden. Dass dadurch die Position des Bundes im Bildungssystem, wie im Vorfeld der Abstimmung bekräftigt, nicht gestärkt werden kann, liegt auf der Hand. Wenn es dabei bleiben sollte, dann bliebe eine erfolgreiche gemeinsame Steuerung im Bildungsbereich auf der Strecke, und die Umsetzung der neuen Bildungsverfassung wäre bei dieser Ausgangslage, unter diesen Umständen, von vornherein gefährdet.

Gestatten Sie mir, dass ich jetzt noch kurz auf zwei spezielle Bildungsbereiche eingehe. Ich gehe nicht auf die Forschung ein, das hat Frau Kollegin Langenberger gemacht. Ich komme zur Berufsbildung: Sie wissen, dass wir dort im Gesetz einen Plafond von 25 Prozent vorgegeben haben. Effektiv sind es irgendwo um 16 Prozent, und wir müssen feststellen, dass der Bund seine gesetzliche Vorgabe bei weitem – bei weitem! – nicht erfüllt.

Jetzt müssen Sie sich noch bewusst werden, was die Frage, ob 4,5 Prozent oder 6 Prozent, wie es die Motion beantragt, konkret bedeuten kann. Ich habe das für meinen Kanton, den Kanton Thurgau, einmal überschlagsmäßig herauszufinden versucht. 1 Prozent bedeutet, gemessen an dem, was wir von diesem Kuchen zugute haben, eine Grössenordnung von einer Million Franken. Im Kanton St. Gallen, mit dem ich über die Fachhochschule auch verbunden bin, sind das 1,7 Millionen Franken im Berufsbildungsbereich. Ich möchte Ihnen nicht vorenthalten, was das allein im Berufsbildungsbereich zur Folge hat. Ich bin überzeugt, dass die Kantone ihre beschränkten Mittel in erster Linie in jene Bereiche lenken werden, in denen sie nach dem Berufsbildungsgesetz keinen Handlungsspielraum haben, sofern die Bundesbeiträge bis 2008 nicht die erwartete Höhe von 25 Prozent erreichen. Es bleibt ihnen ja nichts anderes übrig. In allen anderen Bereichen werden sie die Einnahmenausfälle bei den Bundesmitteln ja kaum kompensieren können, und das hat verheerende Auswirkungen im Berufsbildungsbereich. Negative Folgen sind absehbar, man muss dann nachher nicht jammern: Abbau des Lehrstellenangebotes, Abbau von Unterstützungsangeboten für benachteiligte Jugendliche, Kostenverlagerung vom Bildungs- in den Sozialbereich. Ich könnte Ihnen noch Dutzende solcher negativen Auswirkungen aufzählen. Ich beschränke mich auf diese wenigen Beispiele.

Bei den Hochschulen ist ebenfalls Handlungsbedarf geboten. Die rasanten inhaltlichen wie strukturellen Entwicklungen der Hochschulen werden in nächster Zukunft unvermindert – das ist eine Tatsache! – weitergehen. Es sind ebenfalls Entwicklungen, die wir in die Wege geleitet und hinter die wir uns gestellt haben, die Makulatur werden, wenn wir nicht einen vernünftigen finanziellen Plafond haben. Sie werden Schall und Rauch sein. Ich sage Ihnen einige Beispiele: Die Einführung von Master-Studiengängen in ausgewählten Fachbereichen wird gefährdet sein. Denken Sie daran, dass wir die GSK-Berufe – Gesundheit, soziale Arbeit und Kunst – in den Fachhochschulbereich integriert haben. Wir haben sie jetzt noch nicht gleich behandelt. Das Gesetz sieht die Gleichbehandlung ab 2008 vor. Das kostet etwas, und wenn wir nicht genügend Mittel zur Verfügung stellen, dann ist diese mit dem Fachhochschulgesetz vorgeschriebene Zielsetzung schlechterdings nicht erfüllbar. Nehmen Sie zur Kenntnis, dass wir das Fachhochschulgesetz im Dezember 2004 verabschiedet haben. Damals haben wir uns dazu bekannt. Wer A sagt, muss jetzt auch B sagen. Und noch ein letzter Hinweis für den Hochschulbereich: Die aktuellste Prognose des Bundesamtes für Statistik vom August 2006 sagt aus, dass – hören Sie – die Studierendenzahlen gesamtschweizerisch innerhalb von zehn Jahren bis zum Jahr 2015 um 21 Prozent zunehmen werden. Dies sind einige generelle Gesichtspunkte zur Berufsbildung an Hochschulen. Sie sehen, was auf dem Spiel steht und was das heisst.

Ich komme zu einer abschliessenden Wertung, weshalb ich der Meinung bin, dass wir diese Motion annehmen müssen, um dem Bundesrat ein klares Ziel im Vorfeld der BFI-Botschaft 2008–2011 zu geben. Sehen Sie, eine angemessene Wachstumsrate der BFI-Kredite in den Planungsjahren 2008 bis 2011 ist unabdingbare Voraussetzung dafür, dass die Herausforderungen der nächsten Jahre mit den wachsenden Studentenzahlen und der Implementierung der Master-Programme, der Realisierung von Forschungsprojekten und vielem anderen mehr gemeistert werden können. Wenn nicht empfindliche Abstriche bei der Qualität und der Nachwuchsförderung in Kauf genommen werden sollen, dann muss der Bundesrat auf seine Beschlüsse zurückkommen. Ich höre, was der neuste Stand ist; vielleicht hat in der Zwischenzeit ein entsprechender Denkprozess stattgefunden. Denken Sie daran: Die Kantone sind darauf angewiesen, beim Vollzug der Bundesgesetze mit einer verlässlichen – ich betone: verlässlichen –, gesetzlich konformen und gesetzlich normierten finanziellen Beteiligung des Bundes rechnen zu können.

Ein letzter Satz: Man kommt auf der Bundesebene immer und sagt, aufgrund der demografischen Entwicklungen im Bildungsbereich, in den unteren Jahrgängen, werde das Problem gemildert. Das trifft nicht zu. Das ist schlechterdings ein Gesichtspunkt des Bundes, der fernab von der Realität ist. Die Kantone sind auch im Bereich der Volkschulen, der Sekundarstufe II, herausgefordert, neue Lasten zu bewältigen. Denken Sie an die frühere Einschulung, die vermehrten Betreuungsaufgaben in Tagesstrukturen, die Verbesserung der Allgemeinbildung in der Berufsschulung usw. Es kann also keine Rede davon sein, dass die Kantone hier eine Entlastung erfahren.

Das sind meine Überlegungen. Es sind meine Sorgen in Bezug auf die Qualität unseres Bildungssystems, die mich veranlassen, hier ganz klar ein Zeichen zu setzen. Das Zeichen kann nur sein, diese – ich sage das ausdrücklich – «bescheidene» Wachstumsquote von 6 Prozent zu unterstützen. Gestatten Sie mir als Präsident der SiK einen Hinweis: Gehen Sie dann aber bitte nicht hin und machen weiter im «Steinbruch VBS». Da müssen Sie sich dann etwas anderes einfallen lassen.

**Bieri Peter (C, ZG):** Mehr Geld für eine sogenannt gute Sache zu fordern ist eigentlich in der Politik nicht wahnsinnig innovativ und auch nicht kreativ. Es wird nicht besser, wenn es nach dem geflügelten Wort des Metzgers beim Fleischverkauf geht: «Dörl's es bitzeli meh sy?» Ob es 4,5 oder 6 Prozent sind, das macht in vier Jahren immerhin eine satte Milliarde Franken aus! Das ist kein Pappenstiel! Eine Erhöhung der Bildungsausgaben, die weiter geht als der vom Bundesrat vorgeschlagene Betrag, muss meines Erachtens sehr wohl begründet werden, kommen wir doch nicht umhin, das Geld anderswo einzusparen. Herr Bürgi hat als Präsident der SiK soeben gesagt, wo er es nicht wegnehmen will. Er hat aber nicht gesagt, wo er es dann wegnehmen will.

Ich habe diese Motion unterzeichnet, habe aber bei der Mitarbeit an dieser Motion alle Gelüste, darüber hinauszugehen, abgelehnt, weil ich erstens von deren zwingender Notwendigkeit nicht überzeugt bin und mir zweitens stets Rechenschaft darüber gab, wo wir dieses Geld wegnehmen sollten. Das Hintennachhinken der Mittfinanzierung des Bundes im Bereich der Berufsbildung, Neuerungen im Fachhochschulbereich, der Wille, bei der Forschung an der internationalen Spitze mitzumachen, die Anstrengungen, die Umsetzung von neuem Grundlagenwissen in die Anwendung und damit auch deren wirtschaftliche Nutzung zu fördern – all das sind Feststellungen, die es als angebracht erscheinen lassen, genügend Mittel für den Bildungs- und Forschungsbereich zu reservieren und die Ausgaben für die Bildung im Vergleich zu jenen für die übrigen Staatsaufgaben wachsen zu lassen.

Ich will mich dem nicht verschliessen. Ich muss aber gleichzeitig gewisse Reservationen und Vorbehalte gegenüber diesen Forderungen anbringen. Bevor wir Geld ausgeben, müssen wir auch vermehrt Klarheit darüber haben, ob un-



sere Bildungsstätten effizient nach Kriterien, die letztlich auch zugunsten unseres Landes sind, arbeiten.

Einige kritische Beispiele: Zwar haben wir seit diesem Mai eine neue Bildungsverfassung, wir haben aber noch keine Vorstellungen davon – und schon gar nicht ist eine solche Vorstellung konkretisiert –, wie das sehr heterogene und komplizierte schweizerische Bildungssystem im Sinne der Effizienz vereinheitlicht werden soll. Ja, wir werden hingehen, um das von uns 1999 zeitlich limitierte Universitätsförderungsgesetz zu verlängern. Dabei war es damals unsere Idee – ich war schon damals in der WBK –, eine bessere Führung unseres Hochschulwesens zu erwirken. Wir sagten uns damals, dass wir es lieber etwas langsamer, dafür seriöser machen sollten. Nun sind mittlerweile sieben Jahre durchs Land gezogen, und wir haben noch sehr wenig getan. Also wo stehen wir heute?

Einige weitere Gedanken: Ist es zum Beispiel sinnvoll, einer grossen Zahl von Studenten den Zugang zur Hochschule mit einer Matura zu ermöglichen, um diese Studenten dann nach ein oder zwei Jahren zum Teil mit fragwürdigen Selektionsmethoden zu eliminieren? Ist es sinnvoll, teure Forscher mit noch teureren Instituten an unseren Hochschulen zu halten, die dann als Lehrer, um es gelinde zu sagen, schlicht untauglich sind? Ist es sinnvoll, in moderne und attraktiv erscheinende Bereiche zu investieren und gleichzeitig die Ingenieure, die unsere Wirtschaft nötig hätte, von den universitären Hochschulen wegzudrängen? Ist es sinnvoll, wenn an mehreren Orten im Bereich der kaum bezahlbaren Spitzemedizin gelehrt und geforscht wird, wenn gleichzeitig die Allgemeinmediziner für die Grundversorgung in unseren ländlichen Regionen fehlen und durch ausländisches Personal ersetzt werden müssen? Ist es sinnvoll, möglichst viele medizinische, soziale und Kunstberufe auf die Fachhochschulstufe zu hieven, was erstens in der Ausbildung wesentlich teurer ist und zweitens im beruflichen Einsatz zu Mehrkosten führt? Ist es sinnvoll, wenn in unmittelbarer Umgebung gleiche Wissensgebiete an zwei Hochschulen gelehrt werden – links und rechts der Rämistrasse in Zürich?

Ich werde, da ich an der Ausarbeitung dieser Motion mitgewirkt habe und auch von der Wichtigkeit unserer Bildung und Forschung überzeugt bin, diese Motion annehmen – dies aber unter der Voraussetzung, dass wir in der BFI-Botschaft auch klare Antworten darauf haben, wie die Bildungsinstitutionen selbst ihren Teil dazu beitragen, dass die schweizerische Bildung und Forschung nicht nur mehr Geld fordert, sondern auch bereit ist, selbst den notwendigen Teil beizutragen. Auch die Bildungs- und Forschungslandschaft hat ihre Hausaufgaben zu erfüllen!

Wenn unser Bildungs- und Forschungssystem um 20 Prozent besser wird, können wir es verantworten, dass wir auch 6 Prozent pro Jahr mehr investieren. In dem Sinne wird der Grenzertrag um den Grenzaufwand vermindert, und dies wird einen positiven Grenzerlös ergeben. In dem Sinne kann ich heute dieser Motion zustimmen, erwarte aber, dass in der Botschaft über die Förderung von Bildung, Forschung und Technologie auf die gestellten Fragen entsprechende Antworten erfolgen.

**Stadler Hansruedi (C, UR):** Auch ich habe diese Motion unterschrieben, und ich unterstütze diese 6 Prozent heute noch. So weit, so gut. Zwölf Jahre habe ich als Bildungsdirektor meines Kantons immer die bildungspolitischen Anliegen unterstützt, die letzten Jahre auch hier. Aber die Liste, die heute ausgeteilt wurde, mit 10 Prozent Wachstum, mit 8 Prozent Wachstum, mit 6 Prozent Wachstum, ist im wahrsten Sinne eine Schwarz-weiss-Malerei. Diese Liste kann ich nicht unterstützen.

Irgendwelche Wachstumsprozente im Bildungs- und Forschungsbereich sind für mich nicht einfach der alleingültige Indikator für das Messen der Bildungsfreundlichkeit. Das Zurverfügungstellen von genügend Mitteln ist das eine, der effiziente Mitteleinsatz aber das andere. Hier haben unsere Hochschulen ihre Hausaufgaben noch lange nicht gemacht.

Ich mache nicht einfach eine Pauschalbeschuldigung, sondern ich nenne drei Beispiele, wo Handlungsbedarf besteht. Zum ersten Beispiel, zur Schwerpunktbildung unter den Hochschulen: Hier läuft noch viel zu wenig. Wir nehmen mit Befriedigung zur Kenntnis, dass die Veterinärmedizinischen Fakultäten von Bern und Zürich zusammengelegt werden. Wenn wir dann aber näher hinschauen, stellen wir fest, dass trotz dem Zusammenlegen nach wie vor die zwei Standorte bleiben. Da kann man sich nur fragen: War das schon alles? Zum zweiten Beispiel: Bei der Einführung des Bachelors und Masters auf der Fachhochschulstufe habe ich einmal gefragt, wie viele Bachelor-Absolventen in einen Master-Studiengang einsteigen würden. Damals hat man mir gesagt, im technischen und wirtschaftlichen Bereich rechne man mit etwa 25 bis 30 Prozent. Bei den Sozial-, Gesundheits- und Kunstmärkten rechnet man heute aber zum Teil mit erheblich mehr als 50 Prozent. Ich frage mich: War das damals unsere Absicht? Ist die Finanzierung überhaupt gesichert? Untergräbt man so nicht auch den Marktwert eines Bachelor-Abschlusses?

Zum dritten Beispiel: Es wurde einmal beschlossen, als Standbein der ETH im Kanton Tessin ein Rechenzentrum einzurichten. Wir haben selber von einem nationalen Rechenzentrum gesprochen. Jetzt habe ich vernommen, dass die Herren der ETH Zürich und der ETH Lausanne anscheinend selber Supercomputer angeschafft haben. Unter dem gleichen Dach der ETH und auf einem so engen Raum solche millionenteuren Parallelinvestitionen zu tätigen – das glaubt man einfach nicht! Damit wird durch die ETH Zürich und die ETH Lausanne das eigene Rechenzentrum im Kanton Tessin unterlaufen und untergraben. Das ist eine Verschleuderung von Millionen Franken, die der Forschung an der Front dann fehlen. Wenn dem wirklich so ist, ist das eine falsch verstandene Autonomie der Schulen Zürich und Lausanne. Man kann sich dann auch fragen, wo die Führung durch den ETH-Rat geblieben ist. Anscheinend nimmt er seine Aufgaben nicht wahr. Führung darf aber verlangt werden, wenn wir jährlich 1,7 Milliarden Franken in die ETH investieren, was ich immer unterstützt habe.

In das gleiche Kapitel gehört das ganze Theater rund um den Standort der Empa. Mich ärgert das alles, weil ich immer eine Lanze für unsere ETH gebrochen habe. Man wird mir nun sagen, der neue Hochschularikel werde es schon richten. Nein, er wird es nicht richten! Dort hat uns nämlich der Mut verlassen. Es gibt keine subsidiären Bundeskompetenzen, um eine Aufgabenteilung im schweizerischen Hochschulwesen herbeizuführen. Es gibt für den Bund lediglich in kostenintensiven Bereichen, über das Portemonnaie, einen gewissen Hebel. Mit anderen Worten und etwas überspitzt gesagt: Jeder Hochschule ist es nach wie vor freigestellt, zum Beispiel einen Lehrstuhl zum Schutze der Polithirsche von Flims einzurichten – es gibt hier keinen Koordinationszwang. Wenn wir heute und in Zukunft über Prozente reden, müssen wir auch über den effizienten Mitteleinsatz sprechen.

Ich unterstütze diese Motion.

**Amgwerd Madeleine (C, JU):** Avec la motion Langenberger, nous ne parlons pas encore de chiffres et de montants – nous en parlerons concrètement avec le message FRI 2008–2011 –, mais cela ne veut pas dire que nous ne les prenons pas au sérieux, bien au contraire. Nous parlons maintenant des principes. Que voulons-nous? 4,5 pour cent, comme nous le propose le Conseil fédéral, frileux, arc-bouté sur les finances, malgré des résultats financiers qui s'avèrent meilleurs que prévu? Merci à la croissance! 10 pour cent? C'est la proposition irréaliste du groupe socialiste. Elle a le mérite d'être généreuse, et c'est pourquoi elle plaît certainement et plus particulièrement à ceux qui recevraient la manne supplémentaire.

La motion Langenberger propose 6 pour cent: c'est raisonnable, réalisable, responsable et sérieux. 6 pour cent, cela demande un effort, une recherche de financement. C'est une augmentation raisonnable, même si certains pensent que, même avec 6 pour cent, il faudra quand même restreindre



dre les prestations et les projets, comme cela est mentionné au point 5 du développement de la motion. J'y reviendrai. Je suis favorable à une augmentation de 6 pour cent, et je vous demande de soutenir la motion.

Je ne répéterai pas ce qui vient d'être dit. J'ajouterai deux choses à ce qui figure dans le développement.

1. Les cantons s'engagent dans la formation, la formation professionnelle et les HES. Les cantons universitaires s'engagent aussi en faveur de leurs universités. A leur égard, la Confédération a pris des engagements formels dont certains sont inscrits dans la loi, notamment et particulièrement en ce qui concerne l'accroissement de la participation financière de la Confédération. Je fais allusion ici au financement de la formation professionnelle à raison de 25 pour cent, alors qu'il se monte aujourd'hui à 16 ou 17 pour cent.

La Confédération demande même de modifier les lois qu'elle vient de mettre en vigueur – la loi sur la formation professionnelle et la loi sur les HES – pour justifier par une base légale son désengagement. C'est inadmissible. Mon canton, avec la CDIP, ne peut accepter cette manière bien cavalière de procéder. C'est un désaveu vis-à-vis de la décision du peuple du 21 mai dernier de modifier la Constitution pour donner plus de compétences à la Confédération.

2. L'importance de la formation professionnelle et de la formation dans les hautes écoles est encore et toujours à souligner. Environ deux tiers des jeunes suivent la voie professionnelle. C'est important. Notre système dual est envoyé en Europe et a fait ses preuves. Il faut continuer à le soutenir.

La formation professionnelle a évolué; elle s'est restructurée; elle a fait, comme on dit, ses «Hausaufgaben». Les HES ont regroupé les petites écoles – les écoles d'ingénieurs et autres –, ont créé des centres de compétences. De plus, les formations des domaines de la santé, du social et des arts ont été intégrées.

De mon point de vue, on ne peut pas en dire autant des universités. Chacun défend son pré carré, ses facultés – les petites et les grandes: les petites ne manifestent pas assez de volonté pour être réunies ou se réunir en un même lieu, les grandes se battent pour le prestige en jouant de leur pouvoir – je pense ici plus particulièrement à la médecine de pointe.

Entre les universités et les écoles polytechniques, il y a aussi une lutte de pouvoir, d'argent, de professeurs, et il y a des doublons. Ce que faisait avant l'université, les EPF le font aussi maintenant, parfois, il est vrai, sous un angle un peu différent. Là aussi, il y a des négociations à entreprendre, des décisions à prendre. De mon point de vue, les universités et les hautes écoles n'ont pas encore fait ce travail de mise en commun, d'effort de synergie qu'ont déjà fait les HES.

Ce travail de fond doit être mené en priorité et il dégagera des économies qui ensuite pourront être judicieusement utilisées pour la formation, plutôt que pour entretenir des guerres de prestige. Les 6 pour cent d'augmentation que demande la motion seraient alors utilisés pleinement pour la formation.

Il y aurait alors de nouvelles sources importantes de financement à disposition, suite à ce travail d'organisation bien mené. Mais il faut le vouloir, démanteler les chapelles, avoir un regard neuf sur les relations entre les hautes écoles entre elles, dans l'intérêt des étudiantes et des étudiants, et non pas conserver des priviléges de faculté ou de professorat à maintenir coûte que coûte.

Je demande donc, en acceptant cette motion, qu'on invite aussi les hautes écoles à continuer de faire ce travail de recherche de priorités et de synergies. Certaines choses ont déjà été faites, d'autres restent à réaliser. Je demande aussi que l'on ne privilie pas la formation générale, c'est-à-dire les universités et les EPF, au détriment de la formation professionnelle et des HES, filières où, je le rappelle, deux tiers des jeunes se forment aujourd'hui.

C'est donc avec conviction que je soutiens la motion, mais je voulais aussi insister pour que ce pourcentage ne soit pas un chèque en blanc. Il comporte un certain nombre d'exigen-

ces; j'en ai cité quelques-unes, il y en a certainement d'autres.

Je vous recommande d'adopter la motion.

**Lauri Hans (V, BE):** Selbstverständlich weiss ich um die hohe Bedeutung von Bildung und Forschung. Ganz selbstverständlich weiss ich auch, dass es in diesem Politikbereich um die gemeinsame Erfüllung einer Aufgabe zwischen Bund und Kantonen geht und dass es nicht angängig wäre, wenn sich der Bund in irgendeiner Weise zurückzöge oder nur zögerlich bei der Finanzierung mithelfen würde. Ich denke hier beispielsweise an den wichtigen Bereich der Berufsbildung, den auch Herr Kollege Bürgi angesprochen hat.

Selbstverständlich weiss ich auch um den investiven Charakter dieser Ausgaben. Es ärgert mich immer, dass wir Stahl, Beton und Stützmauern als Investitionen bezeichnen und Bildung als Konsum. So ist es selbstverständlich nicht. Ich vermute persönlich auch, dass wir mit 4,5 Prozent Wachstum nicht auskommen werden. Trotzdem bitte ich Sie, diese Motion abzulehnen – nicht, um damit ein Zeichen gegen die Bildung und Forschung zu setzen, sondern um damit ein paar grundsätzlichen Überlegungen und Anliegen zu unserer Arbeitsweise zum Durchbruch zu verhelfen.

Ich gestatte mir ganz kurz, nach alldem, was wir schon gehört haben, drei Argumente vorzutragen.

1. Wir, die WBK und die Räte, stehen recht kurz vor der Behandlung von zwei zentralen Botschaften zu Bildung und Forschung: Es sind die Botschaft zur Beteiligung der Schweiz an den Forschungsprogrammen der EU in den Jahren 2007–2013 und insbesondere die Botschaft über die Förderung von Bildung, Forschung und Innovation in den Jahren 2008–2011. Die erste Botschaft wird uns noch dieses Jahr zukommen – der Bundesrat hat sie offenbar soeben verabschiedet –, die zweite werden wir im nächsten Jahr erhalten.

Die Lage im jetzigen Verfahrensstadium in voller Verantwortung zu beurteilen ist meines Erachtens Sache des Bundesrates. Das ergibt sich zwangsläufig aus unserer Arbeits- und Kompetenzverteilung. Selbstverständlich sind wir die abschliessende Beurteilungs- und Entscheidungsinstanz; darüber besteht kein Zweifel. Aber jedes Ding zu seiner Zeit. Es macht doch nicht viel Sinn, wenn wir heute eine finanzpolitische Vorgabe in die Welt setzen und uns dann anschliesend, im Nachhinein, mit der Argumentation des Bundesrates auseinandersetzen. Das geht meines Erachtens nicht auf. Heute besteht kein dringender Handlungsbedarf. Die Entscheide sind ja nicht heute zu fällen, sondern erst in der Zukunft, wenn wir die Lage gründlich, gestützt auf diese Botschaften, beurteilt haben.

2. Wir dürfen die Kantone nicht aus der Verantwortung entlassen. Der neue Bildungsartikel ist ernst zu nehmen. Ich war zu lange auf der anderen Seite tätig, auf der Seite der Kantone, um nicht zu wissen, dass Finanzentscheide auf der Bundesebene zumindest mittelbare Auswirkungen auf der Kantonsebene haben können. Ohne jemandem etwas unterstellen zu wollen, möchte ich dies hier verhindern. Deshalb ist es meines Erachtens zwingend, dass die Kantone in die Diskussion mit der WBK eingebunden werden, dass sie sich erklären, dass sie ihre Vorstellungen in der Kommission vortragen und dass wir erst nach diesen Statements sagen, was für Zuwachsrate wir auf Bundesebene festlegen wollen. Beide Ebenen, Bund und Kantone, haben in diesem zentralen Geschäft auf diese verbindliche Art und Weise zusammenzuarbeiten. Auch hier gilt: Es bedarf jetzt keiner vorgezogenen Entscheide.

3. Es dürfte in diesem Saal niemanden geben, der nicht auch der Meinung ist, es gebe im Bildungs- und Forschungsbereich weitere Optimierungsmöglichkeiten: Möglichkeiten zur Ausmerzung von Doppelspurigkeiten, Möglichkeiten zur Förderung einer noch engeren Zusammenarbeit zwischen den Institutionen in Bildung und Forschung. Unbestritten dürfte auch sein, dass es einen engen Bezug gibt zwischen der ersten Botschaft, die ich erwähnt habe, also der internationalen Forschungszusammenarbeit, und der zweiten Botschaft, der BFI-Botschaft.



Ich möchte nun wirklich, dass sich unsere vorberatende Kommission mit all diesen zentralen Fragen befasst, bevor wir das Finanzkleid festlegen. Ich möchte zuerst hören, dass wir – es ist an sich eine selbstverständliche Aufgabe – den effizienten und effektiven Einsatz von Steuermitteln in Milliardenhöhe auch im Bildungs- und Forschungsbereich bestätigen können. Dafür ist die vorgängige Arbeit der WBK und ihre Berichterstattung im Plenum nötig. Meinen Kollegen Bieri und Stadler muss ich sagen: Ich habe Ihren kritischen Voten mit Freude zugehört und dann eigentlich erwartet, dass Sie beide zur Schlussfolgerung kommen, zuerst sei diese Problematik abzuarbeiten und erst dann seien Beschlüsse zu fassen – umso mehr, als überhaupt kein Schaden entsteht, wenn wir so vorgehen. So gesehen war ich, wie gesagt, etwas enttäuscht, dass Sie dann gesagt haben: Trotzdem wollen wir jetzt diese Vorgabe von 6 Prozent in die Welt setzen.

Ich bitte Sie also aus grundsätzlichen Überlegungen zu unserer Arbeitsweise in den Kommissionen und im Plenum und zur Aufgaben- und Verantwortlichkeitsteilung zwischen Bundesrat und Parlament, auf eine Annahme dieser Motion zu verzichten.

In keinem Fall soll damit eine Geringschätzung des BFI-Bereiches verbunden sein. Mein ablehnender Antrag zur Motion bedeutet nicht die Übernahme der bundesrätlichen Position hinsichtlich des Ausgabenwachstums im BFI-Bereich. Ein höheres Wachstum als 4,5 Prozent – ich habe es zu Beginn erwähnt – ist für mich durchaus möglich, aber eben nicht im Voraus, sondern im Anschluss an die seriöse parlamentarische Arbeit.

Und ganz zum Schluss noch das: Glauben Sie nicht etwa, ich sei naiv. Ich kann auch zählen und weiß auch, wie viele Kolleginnen und Kollegen diese Motion unterzeichnet haben, aber man muss von Zeit zu Zeit auch einmal Unbequemes in die Welt setzen können. Und deshalb bleibe ich bei diesem meinem Antrag.

**Ory Gisèle (S, NE):** On ne le répétera jamais assez, mais la formation et la recherche constituent la richesse d'une nation et des pôles d'investissement vitaux pour notre avenir, pour l'emploi, l'économie et les générations futures. Le message du Conseil fédéral relatif à la formation, à la recherche et à l'innovation est le principal instrument de planification de la Confédération dans le domaine de la formation. Le précédent message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pour les années 2004 à 2007 avait été adopté en 2003. Il prévoyait une croissance annuelle des ressources globales à hauteur de 6 pour cent, sur la base de 2003. Il en résultait un engagement financier de la Confédération d'environ 17,3 milliards de francs pour la période considérée.

Le programme d'assainissement des finances fédérales a toutefois pour conséquence que le blocage des crédits s'appliquait également, si bien que la croissance annuelle avait été réduite. Tant le Conseil national que le Conseil des Etats s'étaient prononcés à l'automne 2003 pour un taux de croissance annuel de 5 pour cent. Or aujourd'hui le Conseil fédéral propose de réduire encore l'enveloppe budgétaire, d'augmenter de 4,5 pour cent seulement son crédit à la formation, à la recherche et à l'innovation, alors que tous les acteurs de la recherche tablaient sur des objectifs déjà très modestes, soit une hausse de 6 pour cent.

L'inquiétude dont m'ont fait part les milieux concernés, que ce soient le Comité stratégique de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale, les chercheurs ou les milieux universitaires dans leur ensemble, n'a pas manqué de m'interpeller et de nourrir l'inquiétude parmi les académiciens, mais aussi celle des acteurs économiques, soucieux de maintenir un système de formation et de recherche performant.

Dès lors, comment interpréter l'empressement avec lequel le gouvernement a pu diminuer de manière aussi drastique une enveloppe budgétaire déjà réduite, quand bien même le discours officiel prône une politique volontariste en matière de recherche et de formation? Le Conseil fédéral, qui a fixé

de nouveaux objectifs en termes de recherche et de formation – je pense notamment aux lois sur la formation professionnelle et sur les hautes écoles spécialisées – se donne-t-il réellement les moyens financiers de sa politique et de ses responsabilités? Il est permis aujourd'hui de nourrir quelques doutes à ce sujet.

L'autre grand motif d'inquiétude réside dans la perspective risquée de voir la Confédération restreindre le financement du système de formation et reporter une fois encore de nouvelles charges sur les cantons déjà fragilisés par des difficultés budgétaires et confrontés à la nécessité de restructurer drastiquement des filières de formation: un désengagement préoccupant de l'Etat fédéral et la soupe à la grimace pour les cantons périphériques. Je pense à l'Arc jurassien, confronté à la double difficulté de maintenir des infrastructures de formation tout en consentant déjà de grands sacrifices budgétaires. Je pense également aux chercheurs dans les universités et les grands hôpitaux de ce pays, à Zurich, Bâle, Lausanne et Genève, obligés de geler des travaux prometteurs avec des incidences très concrètes pour faire progresser la guérison de certaines maladies et pathologies et qui doivent renoncer, faute de moyens financiers suffisants, et dans le meilleur des cas s'appuyer sur des fonds privés, fonds dont le flux demeure aléatoire, faute de cadre législatif clair.

Enfin, on rappellera juste à titre comparatif que l'Union européenne, elle aussi confrontée à des difficultés budgétaires, a alloué à son prochain programme-cadre de recherche un montant de près de 80 milliards de nos francs, soit une progression de 40 pour cent, et s'est donné les moyens d'une politique volontaire orientée vers l'avenir.

Au nom d'un certain volontarisme, d'une ambition pour l'avenir du pays et de son bien le plus précieux, la recherche et la formation, de l'ambition de maintenir pour les chercheurs et la jeunesse de ce pays un niveau d'excellence, la motion Langenberger demande 6 pour cent d'augmentation.

Nous savons tous que c'est insuffisant pour permettre de faire face aux nouvelles obligations de la Confédération en matière de formation issues des articles constitutionnels sur la formation et de la nouvelle loi sur les HES. Les HES sont absolument nécessaires au développement de notre industrie, qui se fonde sur le savoir et non pas, comme chacun le sait, sur les ressources de notre sous-sol. Les hautes écoles universitaires forment plus de 100 000 étudiants, effectif qui est en constante augmentation.

Les contributions de la Confédération représentent environ 97 pour cent du budget ordinaire des EPF et 17 pour cent du budget ordinaire des universités cantonales. Depuis 1980, la valeur réelle des subventions de base par étudiant selon la loi sur l'aide aux universités (LAU) a diminué d'environ 20 pour cent. Dans le cas des contributions de base selon la LAU, cela s'est traduit par une diminution de la croissance annuelle moyenne de 5,5 pour cent à moins de 3 pour cent. Pour la période 2008–2011, il est impératif de redresser énergiquement la barre. La planification stratégique 2008–2011 des hautes écoles universitaires met l'accent sur la modernisation de la recherche, la poursuite du renforcement de l'enseignement et l'internationalisation.

Le Conseil fédéral a proposé, par sa décision du 5 juillet 2006, d'accorder au domaine FRI une croissance annuelle de 4,5 pour cent. Pour les subventions selon la LAU – subventions de base, contributions liées à des projets et subventions d'investissement –, cela représente 2764 millions de francs pour la période 2008–2011, soit une augmentation de 339 millions de francs par rapport à la somme attribuée pour la période 2004–2007.

En tenant compte des moyens nécessaires pour maintenir les contributions au niveau 2007 – soit 48 millions de francs –, pour compenser le renchérissement – soit 93 millions de francs pour un renchérissement de 1,5 pour cent – et pour compenser l'augmentation du nombre d'étudiants – soit 1,9 pour cent par an et 117 millions de francs –, il ne reste que 81 millions de francs, c'est-à-dire 6 pour cent des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs.



Une croissance de 6 pour cent, selon la proposition Langenberger, représente la somme de 2867 millions de francs pour la période 2008–2011, soit une augmentation de 442 millions de francs par rapport à la somme attribuée pour la période 2004–2007. Il resterait alors 184 millions de francs, c'est-à-dire 13 pour cent des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs.

Une croissance de 8 pour cent, selon la proposition du groupe radical-libéral, représente la somme de 3009 millions de francs pour la période 2008–2011, soit une augmentation de 584 millions de francs par rapport à la somme attribuée pour la période 2004–2007. Il resterait alors 326 millions de francs, c'est-à-dire 24 pour cent des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs.

Une croissance de 10 pour cent, selon la proposition du groupe socialiste, représente la somme de 3156 millions de francs pour la période 2008–2011, soit une augmentation de 731 millions de francs par rapport à la somme attribuée pour la période 2004–2007. Il resterait alors 473 millions de francs, c'est-à-dire 34 pour cent des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs.

En conséquence, avec une croissance annuelle de 10 pour cent, la Confédération permet de réaliser 34 pour cent des objectifs, soit un bon tiers de ceux-ci. Elle investit dans les universités qu'elle considère comme une priorité, en soutenant le renforcement du système universitaire suisse dans le contexte international. Des aménagements structurels pourront avoir lieu.

Avec une croissance annuelle de 8 pour cent, la Confédération confirme son soutien aux universités, mais retarde le renforcement réel du système universitaire dans le contexte international et rend les aménagements structurels difficiles à mettre en oeuvre.

Avec une croissance annuelle de 6 pour cent, la Confédération se désinvestit pratiquement des universités, puisqu'elle ne fait qu'un peu plus du dixième de l'effort nécessaire. L'amélioration de l'encadrement et des aménagements structurels est impossible à poursuivre en même temps.

Avec une croissance annuelle de 4,5 pour cent, la Confédération renonce à 94 pour cent des objectifs prioritaires. Le retard pris par la Suisse universitaire sur le plan international devient irréversible.

Dans la situation actuelle, je ne peux qu'accepter la motion Langenberger, parce que 6 pour cent, c'est toujours mieux que 4,5, mais évidemment, 8 pour cent, c'est mieux que 6, et 10 pour cent, c'est ce qu'il faudrait vraiment.

**Fetz Anita** (S, BS): Zwanzig Ratskolleginnen und -kollegen haben die Motion Langenberger unterschrieben. Ich gehöre nicht dazu. Deshalb ergreife ich das Wort, und das hat einen schlichten Grund: 6 Prozent, das wissen alle, die vom Dossier viel verstehen, decken den Bedarf nicht. Die Motionärin selbst schreibt in ihrer Begründung, dass im Prinzip 10 Prozent den Bedarf decken würden. Sogar der Bundesrat schreibt in seiner Stellungnahme, dass der reale Bedarf aus seiner Sicht bei 8 Prozent ist.

Es geht nicht darum, über die einzelnen Prozentzahlen zu streiten, sondern es geht darum, zu sehen, warum ausgegerechnet dieser Politikbereich «Bildung, Forschung und Innovation» in der heutigen Zeit einen ausserordentlichen – ich gebe dies zu: einen ausserordentlichen – Mehrbedarf hat. Es gibt dafür vier Gründe:

1. Es existiert hier wie in keinem anderen Politikbereich ein Nachholbedarf. Wir haben in den letzten drei Jahren bei der Bildung und Forschung 1,3 Milliarden Franken gekürzt.
2. Es existieren gesetzliche Vorgaben im Bereich der Berufsbildung und der Fachhochschulen, denen Sie alle, auch der Bundesrat, zugestimmt haben. Es wäre nun wahrlich schlechter Stil, von diesen Entscheiden wieder abzurücken, so, wie das der Bundesrat durchblicken liess. Es kann nicht sein, dass Kantone und Bund ihre Aufgabe gemeinsam wahrnehmen müssen, aber die Kantone die ihnen zustehenden Gelder im Bereich Berufsbildung und Fachhochschulen vom Bund nicht bekommen.

3. Der dritte Grund ist die Demografie. Wir haben gestern über die Pflegefinanzierung gesprochen. Dort hat uns die Demografie auch zum Handeln angeregt. Auch im Bereich Bildung und Forschung haben wir – ich sage: zum Glück – ein demografisches Problem: In den nächsten Jahren werden mehr als 15 000 Studierende mehr in den Fachhochschulen, Universitäten und an der ETH sein – zum Glück, wir brauchen sie nämlich. Wir brauchen in der Schweiz gutausgebildete Leute.

4. Der vierte Grund ist der internationale Wettbewerb. Alle Industrienationen, die mit uns im internationalen Wettbewerb stehen, haben begriffen, dass man in diesem Bereich massiv mehr investieren muss. Einzig Deutschland und die Schweiz haben das bis jetzt nicht getan.

Ein kurzes Wort noch zu Kollege Lauri: Ich bin mit einem seiner Hinweise sehr einverstanden; in diesem Bereich gibt es bezüglich Qualität, bezüglich Doppelspurigkeiten, bezüglich Portfolioberichtigungen einen Optimierungsbedarf. Ich, auch als WBK-Präsidentin, darf Ihnen, Herr Lauri, versichern: Dieser Sache werden wir uns ganz sicher annehmen. Denn ich kann mir auch nicht vorstellen, dass es Erhöhungen gibt, ohne dass diese an Optimierungsbedingungen geknüpft werden. Wir wollen nicht einfach mehr Geld ins System tun, sondern gezielt Innovationen und Chancen für die Zukunft unterstützen.

Zum Schluss möchte ich einfach auch darauf hinweisen, dass der definitive Entscheid mit der BFI-Botschaft fällt. Was wir heute machen, ist, dem Bundesrat einen glasklaren Hinweis zu geben, in welche Richtung er ab sofort zu denken, zu handeln und zu planen hat. Das ist auch der Grund, warum ich mich der Zustimmung zu dieser Motion natürlich nicht entziehe. Denn Kollegin Langenberger hat ja klugeweise das Wort «mindestens» davor gesetzt. Das erlaubt mir und anderen, diese Motion zu unterstützen.

Ich möchte mit einem Zitat aus dem Brief abschliessen, den unsere sechs Schweizer Nobelpreisträger den Mitgliedern der WBK zu diesem Thema geschickt haben. Sie schreiben darin: «Jeder von uns hatte das Glück, unter günstigen Gelegenheiten in der Schweiz und zeitweise im Ausland eine ausgezeichnete Ausbildung zu geniessen und darauf eine erfolgreiche wissenschaftliche Karriere aufzubauen. Dafür sind wir unserem Land dankbar .... Wir sehen es darum als unsere Pflicht an, darauf hinzuweisen, dass unser Land nicht nur vom Erfolg vergangener Zeiten leben kann. Die heute noch guten Leistungen der Schweizer Forschung wiegen die Öffentlichkeit in falscher Sicherheit, weil verkannt wird, dass sich die abnehmende Unterstützung in der Schweiz erst mit einer Verzögerung von zehn bis zwanzig Jahren auswirkt. Die Zukunft von Bildung und Forschung in der Schweiz hängt ganz wesentlich von neuen Investitionen ab, die jetzt beschlossen werden müssen.» Das möchte ich Ihnen, aber auch unserem Herrn Bildungsminister, ans Herz legen; ich bin überzeugt, dass Sie der Motion zustimmen werden. Man muss jetzt investieren, wenn man den Wohlstand und auch die soziale Sicherheit in zehn bis fünfzehn Jahren in diesem Land gesichert haben will.

**Schiesser Fritz** (RL, GL): Ich möchte nur einen einzigen Punkt aufgreifen, und zwar als Präsident des Stiftungsrates des Nationalfonds. Damit habe ich auch meine Interessenbindung dargelegt – vielmehr ist es eigentlich die Bindung; die diesbezüglichen Interessen zu sehen, habe ich immer etwas Mühe, weil es hier keinerlei private Interessen geben kann. Aber das ist jetzt offengelegt.

Selbstverständlich werden die Entscheidungen im Rahmen der BFI-Botschaft fallen. Aber entscheidend ist, welche Ziele wir unserer Forschung und Entwicklung und unserem Bildungssystem setzen. Ich nehme das Beispiel des Nationalfonds. Wenn Sie vom Nationalfonds verlangen, dass er bei der Grundlagenforschung wesentlich dazu beiträgt, dass die Schweiz, verglichen mit der ganzen Welt, eine Spitzenposition einnimmt, und dieses Ziel so formuliert wird, dass es bis 2011 erreicht werden muss, dann muss die Ausstattung mit Mitteln entsprechend sein. Wir haben heute bereits eine sehr grosse Zahl von ausgezeichneten Gesuchen, die nicht



berücksichtigt werden können. Wenn das geändert werden soll, wenn das Ziel entsprechend gesetzt wird, dann sind die Mittel zur Verfügung zu stellen.

Der Finanzminister hat in einem Interview gesagt: «Man muss mir zeigen, wo die Bildung mehr Geld braucht.» Ich nehme an, das bezieht sich auch auf die Forschung. Es ist nicht ganz einfach, im Bereich der Forschung den Finger auf einen Punkt zu legen und zu sagen: Hier braucht es mehr Geld. Das hängt davon ab, wie man die Benchmarks setzt. Und die Benchmarks, glaube ich, müssen wir im Vergleich mit anderen Ländern setzen. Ich will Ihnen nur zwei Daten bekanntgeben: Aufgrund der verfügbaren Daten der letzten Jahre war die Schweiz an fünfter Stelle, was die Ausgaben für Forschung und Entwicklung, gemessen am BIP, betrifft. Vor uns lagen die Vereinigten Staaten, Japan, Finnland und Schweden. Das ist eine gute Ausgangslage. Wenn ich dann aber schaue, woher die entsprechenden Ressourcen kommen, stelle ich fest, dass die Situation etwas anders aussieht.

Erfreulich ist, könnte man sagen, dass mehr als drei Viertel dieser Ressourcen aus privaten Quellen kommen. Der Staat stellt in etwa einen Viertel zur Verfügung. Es gibt aber andere Staaten – ich beziehe mich wiederum auf die letzten verfügbaren Daten – wie Grossbritannien, die Niederlande, Frankreich, die wesentlich mehr staatliche Mittel investieren. Da stelle ich mir einfach die Frage: Warum kann das die Schweiz nicht auch im gleichen Ausmass tun? Diese Frage werden wir bei der Zuteilung der Mittel beantworten müssen, die der Bundesrat im Rahmen der BFI-Botschaft zur Verfügung stellen wird und die wir in die verschiedenen Kanäle lenken werden. Dann wird es darum gehen, zu den Bekenntnissen, die heute hier abgelegt werden, auch zu stehen und diese Bekenntnisse umzusetzen. Dann werden wir sehen, was passiert.

Herr Lauri hat natürlich Recht: Die Entscheidungen sind nicht jetzt zu fällen, sie sind im Rahmen der konkreten Ausgestaltung der Gefässe bei der nächsten Botschaft zu fällen. Dort, hoffe ich, wird die immer wieder vorgebrachte Aussage, der Forschungsstandort Schweiz müsse gestärkt werden, auch entsprechend umgesetzt. Wenn wir das nicht tun, werden wir, da muss ich Frau Fetz Recht geben, die Folgen nicht relativ rasch sehen. Sie werden schlechend sein, und sie werden nach und nach eintreten, weil sie beim Schweizerischen Nationalfonds die Grundlagenforschung betreffen. Eine vernachlässigte Grundlagenforschung wirkt sich erst nach Jahren aus, weil man dann sieht, dass keine entsprechenden Entwicklungen darauf aufgebaut werden können. Ich werde der Motion zustimmen, nicht weil wir damit heute einen grundlegenden Entscheid fällen. Das ist gar nicht möglich aufgrund der Ausgangslage. Aber ich mache eine andere Interpretation als Herr Lauri. Ich befürchte, wenn wir die Motion heute ablehnen, dann wird das in dem Sinne interpretiert, dass sich der Ständerat gegen eine höhere Ausstattung der Forschung mit Mitteln ausgesprochen habe, als es der Bundesrat vorsieht. Das muss nicht vom Bundesrat kommen, aber das wird eine Gefahr sein, und deshalb kann ich die Motion heute nicht ablehnen, ich werde ihr zustimmen.

**Lombardi Filippo (C, TI):** Je soutiendrai aussi la motion Langenberger, surtout pour que ce pays puisse toujours croire aux promesses que le Conseil fédéral nous avait faites en 2003 de fixer une priorité claire dans les tâches de l'Etat. Fixer des priorités signifie que certaines doivent peut-être être réduites, d'autres doivent être maintenues à leur niveau actuel et d'autres encore, dont celles-ci, doivent et peuvent être augmentées. Mais justement, il faut voir l'exercice dans son ensemble et, comme l'a rappelé de façon pointue Monsieur Bürgi, il ne s'agit pas simplement de penser qu'une seule source de financement permettra de compenser ce qu'on veut augmenter là.

Naturellement, la motion qui nous demande de porter à 6 pour cent l'augmentation annuelle des crédits par rapport aux 4,5 pour cent proposés par le Conseil fédéral signifie que, sur quatre ans, nous allons évidemment mettre à dispo-

sition un milliard de francs de plus pour le secteur de la formation et de la recherche. C'est bien, mais il faut aussi savoir ce que cela signifie pour l'ensemble des comptes de la Confédération.

Maintenant, au terme de cette discussion, il est difficile de ne pas ressentir un certain malaise. Nous avons quand même entendu voler des chiffres: plus 4,5 pour cent, plus 6 pour cent, plus 8 pour cent, plus 10 pour cent, qui dit mieux? On a quand même un peu l'impression que, pour finir, ce discours – ne disons pas de marchands de tapis, mais quand même! – essentiellement financier semble cacher malgré tout un certain manque de volonté d'approfondir la question suivante: à quoi doivent être destinés les moyens supplémentaires que nous voulons mettre à disposition?

Certes, plusieurs collègues ont donné leur avis sur les priorités qu'il s'agit de privilégier. Je souligne en particulier l'intervention de Monsieur Bieri, qui demande au Conseil fédéral de prendre position sur la direction stratégique à donner à la formation et à la recherche dans notre pays. Certes, le moment d'en débattre viendra plus tard, lorsque nous discuterons du message sur la formation, la recherche et l'innovation, mais il est bien de rappeler ici aussi que non seulement l'argent ne fait pas le bonheur, mais qu'il ne fait pas non plus à lui tout seul le bien et l'avenir de la formation et de la recherche de notre pays. La nécessité d'avoir une stratégie claire sur ce qui est utile pour l'ensemble du pays se fait de plus en plus sentir.

Quel est donc l'orientation que le Conseil fédéral désire donner à l'avenir de notre FRI? Tout d'abord, pourquoi avoir – c'est peut-être seulement une question sémantique, Monsieur le conseiller fédéral – biffé de l'acronyme traditionnel le «T» pour «technologie» et l'avoir remplacé par un «I» pour «innovation»? C'est certes bien, l'innovation comprend certainement aussi la technologie, mais n'oublions pas que notre pays est peut-être en train de se désindustrialiser et de se «détechnologiser» à une vitesse excessive. Il faudrait re-faire une réflexion là-dessus, surtout lorsque l'on pense aux écoles polytechniques fédérales qui, évidemment, se développent avec bonheur dans le secteur des sciences de la vie, qui peuvent peut-être acquérir quelques prix Nobel, qui se placent très avantageusement dans les classements internationaux des hautes écoles, mais qui donnent un peu l'impression de le faire aux dépens de ce qui était leur tâche traditionnelle fondamentale qui est la formation des élites techniques, des ingénieurs nécessaires à la croissance de la Suisse, à toute son économie, à ses emplois et même au rôle qu'elle peut jouer au niveau international avec une aide au développement qui ne soit pas seulement financière, mais qui soit aussi technique et adaptée aux besoins concrets et réels des populations qu'elle veut aider.

Quelle est donc cette orientation que le Conseil fédéral désire donner? Est-ce que l'augmentation que nous postulons ira effectivement à la mise en oeuvre des décisions que nous avons prises, décisions qui touchent les hautes écoles spécialisées qui ont une fonction très importante pour l'avenir de la population de l'ensemble de ce pays? Ou bien ira-t-elle dans la direction postulée par le manifeste qui vient d'être publié par 76 personnalités du monde de la science et des universités, signé par ailleurs par les présidents des écoles polytechniques et du Conseil des écoles polytechniques fédérales? Ce manifeste postule la distribution à l'avenir de l'argent aux universités non plus de façon générale sur l'ensemble du territoire («flächendeckend»), en fonction de ce qu'elles font pour l'instruction et la formation des jeunes de ce pays, mais bien en fonction de l'excellence des projets de recherche qu'elles vont lancer. Alors, il est bon de pousser à l'excellence et à la qualité des projets de recherche dans notre pays, mais faut-il le faire aux dépens de la formation que nous voulons assurer à l'ensemble des cadres du pays, à l'ensemble des étudiants qui vont faire l'avenir de notre Confédération?

Quelle est aussi la direction que nous voulons donner à la recherche? Nous avons tous reçu un tableau ce matin, duquel il résulte évidemment que l'augmentation de 6 pour cent, que nous allons soutenir dans un moment en adoptant



la motion Langenberger, est tout à fait insuffisante et que même une augmentation de 8 pour cent ne permettrait que de façon très limitée («sehr beschränkt») d'atteindre certains objectifs que seule une augmentation de 10 pour cent permettrait d'atteindre. Le document est signé par notre collègue et néanmoins ami Monsieur le conseiller national Randegger, mais il pose quand même quelques questions.

A mon avis, ce sont des évaluations à l'emporte-pièce («pauschale Beurteilungen») qui sont difficiles à soutenir. Comment peut-on mettre de cette façon un carré noir sur une feuille qui nous a été distribuée et présumer qu'une augmentation de 6 pour cent par année, qu'un milliard de francs de plus que nous allons donner – ce qui veut dire que dans quatre ans nous nous trouverions à 26 pour cent de plus qu'actuellement, et évidemment l'augmentation se poursuivrait à partir de ce niveau – ne nous permettra de toute façon pas d'atteindre la plupart des objectifs qui sont fixés dans ce tableau? Je crois qu'il s'agit là d'une vision un peu particulière.

Si c'est la recherche qui préoccupe ceux qui ont établi ce tableau, je pose alors une question fondamentale. J'aimerais aussi savoir si le Conseil fédéral y a réfléchi. Quand on parle de l'augmentation des moyens à la disposition de la recherche en Suisse, et on fait régulièrement la comparaison avec les autres pays, on parle de la somme des moyens privés et publics qui sont mis à disposition. Le Conseil fédéral n'a-t-il pas l'impression que de grandes entreprises privées ont une certaine tendance à limiter d'une certaine façon leurs investissements dans cette recherche qui n'est pas toujours nécessairement payante? Pour une recherche qui aboutit, il y en a plusieurs qui n'aboutissent pas et cela coûte, ce qui peut peut-être faire baisser les cours boursiers des actions. N'a-t-on pas une certaine tendance à limiter les investissements privés et à considérer que c'est la collectivité, la Confédération qui doit combler les insuffisances, qui doit faire des investissements en endossant les risques, pour qu'ensuite les groupes privés puissent choisir les projets qui ont réussi et les développer en en tirant les bénéfices attendus? C'est une question qu'il faudrait aussi se poser une fois, parce que ce n'est pas suffisant de sauter sur sa chaise en criant: «La recherche, la recherche, la recherche!», sans savoir où l'on va dans ce pays.

Je saurais gré au Conseil fédéral de répondre à ces interrogations, tout en soutenant, bien évidemment, la motion Langenberger.

**Couchepin** Pascal, conseiller fédéral: Je suis tenté de répondre ad hominem à Monsieur Lombardi: l'ennui de la recherche, c'est qu'on ne sait pas toujours à quoi elle aboutit. Par définition, quand on fait de la recherche, on découvre des choses qu'on ne connaissait pas auparavant. Si le Conseil fédéral, dans sa toute-puissance, pouvait dire: «Objectif dix ans: telles découvertes. Objectif vingt ans: telles découvertes» et que tout le monde suivait, on aurait peut-être une forme de recherche un peu à la soviétique, mais qui à coup sûr ne produirait pas les résultats qu'on espère tous, c'est-à-dire plus de bien-être pour l'ensemble du pays, plus de connaissances et plus de participation à ce gigantesque effort de toutes les nations pour mieux connaître le monde dans lequel on vit et pour essayer de l'améliorer – mais non pas de le maîtriser au sens traditionnel du terme –, de répondre aux défis de ce temps, notamment en matière d'énergie, d'éologie, de développement durable, toutes choses que l'on tente d'envisager à l'échelle globale.

La question de fond est de savoir où nous en sommes aujourd'hui et quels sont les besoins auxquels nous devrons répondre ces prochaines années. Même s'il est téméraire, imprudent d'essayer de faire un panorama rapide de la situation des différents piliers, des divers secteurs de la formation et de la recherche en Suisse, il faut quand même l'esquisser, parce que le problème est au centre du débat.

Je commencerai par ce qui appartient à la Confédération: les écoles polytechniques fédérales. J'ai parfois le sentiment que celles-ci, qui sont la propriété unique de la Confédération, qui sont l'institution qui a été voulue par les pères fon-

dateurs de la Confédération et qui sont soutenues uniquement par la Confédération et quelques moyens privés annexes, sont un peu les mal-aimées du Parlement. En tout cas, je n'ai entendu personne aujourd'hui défendre un engagement plus fort en faveur des écoles polytechniques.

Je crois qu'elles sont la clef de voûte du système. Si on ne parvient pas à les maintenir dans le premier groupe au classement mondial des institutions, tout le système sera affaibli. Elles y sont parvenues, et elles ont si bien réussi qu'on a le sentiment que si on les privait d'une petite partie de leurs ressources pour donner à d'autres, qui sont électoralement – permettez-moi de le dire, je pense à la formation professionnelle – plus fortes, on ferait quelque chose qui est après tout sans danger, les écoles polytechniques étant tellement bonnes à l'échelle mondiale qu'on pourrait les affaiblir un peu sans prendre trop de risques.

Je crois que c'est très dangereux pour deux raisons: d'abord parce qu'elles sont la clef de voûte du système; ensuite parce qu'elles sont sous notre responsabilité directe.

Dans toutes les autres institutions, sauf au Fonds national – j'y reviendrai dans un instant –, la responsabilité et les compétences de la Confédération sont partagées. Ici, nous sommes directement responsables à l'égard des générations suivantes du classement des écoles polytechniques. Aujourd'hui, il est bon et on doit en féliciter les responsables qui se sont exprimés – les parlementaires et le Conseil fédéral; jusqu'à maintenant il est bon, mais il ne doit pas se dégrader, sinon c'est l'ensemble du système qui sera affaibli, et en particulier l'économie helvétique.

Monsieur Lombardi, j'ai aussi cru un moment qu'il y avait une tendance dans les écoles polytechniques à donner une priorité, même un quasi-monopole, aux sciences de la vie. Je crois que c'est faux et les éléments qu'on m'a donnés montrent que c'est une illusion. Bien sûr que les sciences de la vie au sens général – et les sciences de la vie sont devenues quelque chose qui est très large – ont pris de l'importance. Mais elles n'ont pas pris de l'importance aux dépens de la formation des élites. Elles ont pris de l'importance en plus de cette formation des élites. Regardez les chiffres, les efforts et le nombre de chaires! Evidemment, certaines élites de terrain sont aujourd'hui formées par les HES et, par conséquent, il y aura peut-être moins de gens qui deviendront ingénieurs en génie rural ou en génie civil dans nos agglomérations, dans nos régions – élites issues des écoles polytechniques comme dans le passé. Il y en aura tout simplement plus qui viendront des HES et il n'est pas nécessaire d'avoir une formation d'école polytechnique pour, par exemple, maintenir les infrastructures de canalisations d'eau ou d'égouts ou les infrastructures routières dans les agglomérations. Autrefois, c'étaient des ingénieurs EPF. Aujourd'hui, c'est partagé. Je crois que c'est une crainte qui n'est pas fondée que de penser qu'il y a abandon de la technologie au sens où vous le dites.

L'école polytechnique a vu augmenter, c'est une bonne chose, aussi bien à Lausanne qu'à Zurich, le nombre de ses étudiants au cours de ces dernières années. On pense que celui-ci va encore augmenter.

Par contre, les moyens mis à disposition des écoles polytechniques ont augmenté de manière inférieure à la moyenne au cours de ces années. Cela a été possible et je crois qu'il y a eu des restructurations qui ont été faites et qui ont permis de dégager des moyens. Il y a certainement encore des réformes à faire – il y a toujours des réformes à faire, dans tous les domaines – mais les moyens mis à disposition des écoles polytechniques ont plutôt faibli par rapport aux moyens mis à disposition d'autres institutions au cours de ces dernières années. On a probablement atteint une limite et descendre au-dessous de ce qui est accordé aujourd'hui aux écoles polytechniques et de ce qu'il est prévu de leur accorder serait dangereux et conduirait probablement les écoles polytechniques à perdre leur rang au classement mondial.

Je crois que Monsieur Stadler a évoqué Manno. On en reparlera et on est d'ailleurs en train de préparer la réponse à la question 06.1102 Simoneschi-Cortesi relative à cette af-



faire. Je ne crois pas qu'il soit juste de dire qu'on a installé un centre de calcul scientifique à Manno et puis qu'il y en a maintenant à Lausanne et à Zurich et qu'il y a gaspillage de moyens. Probablement qu'il y a des améliorations à faire, et on est en train de regarder cela d'assez près. Mais voilà en ce qui concerne les écoles polytechniques.

Ensuite, pour ce qui concerne le Fonds national suisse de la recherche scientifique, à chaque fois que je suis à l'étranger et que je rencontre des scientifiques étrangers, allemands, français – comme j'en ai eu l'occasion ces derniers mois –, américains, anglais, je pose des questions critiques sur le Fonds national, en demandant s'il est aussi bon qu'on le prétend et la réponse est à chaque fois positive: le Fonds national est une institution qui marche très bien.

Ce n'est pas nous qui l'avons créé, ni vous, ni le gouvernement actuel, c'est largement antérieur, mais c'est vraiment une institution qui a été conçue sur des bases extrêmement saines et qui est efficace. Et il est vrai qu'au cours de ces dernières années, le taux d'acceptation des projets est largement en recul. Ce ne serait pas grave si les projets n'étaient pas d'excellente qualité, mais non seulement on diminue le montant mis à disposition, mais en plus on réduit le nombre de projets qui sont soutenus. Quel que soit le taux de croissance prévu, on prévoit une augmentation des moyens mis à disposition par le Fonds national. C'est une question de relation: si vous adoptez la motion, il y aura évidemment plus de moyens et si vous la rejetez, il y en aura moins.

Le Fonds national a un avantage, c'est qu'il met à disposition du système universitaire des fonds compétitifs. Ils ne sont pas distribués en fonction de critères du poids politique ou autres. C'est compétitif: les meilleurs projets, quelle que soit leur origine, bénéficient de l'appui du Fonds national; donc c'est un élément de dynamisme dans le système de recherche qui est extrêmement favorable. On cite toujours ces statistiques qui disent que la Suisse est au cinquième rang; ensuite, on prend une autre statistique qui dit que la Suisse est moins bonne; si on veut, on prend encore une troisième statistique qui montre la progression, sans parler du chiffre de référence des investissements en matière de science et de recherche au cours de ces dernières années. La réalité est que la Suisse a un très bon taux global d'investissement dans la science, la recherche et la formation, mais qu'elle a aussi des coûts plus élevés, ce qui fait que, même si l'on dépense davantage, les coûts sont plus élevés. D'autres pays, il est vrai, investissent, ont investi et continueront à investir davantage, dont les Etats-Unis, le Japon, la Finlande, la Suède – on a cité ces pays-là –, et d'autres encore qui les rattrapent: la France a lancé un programme, l'Allemagne a décidé d'investir de manière importante.

Ce qui est intéressant, c'est qu'il n'y a pas opposition entre la recherche publique et la recherche privée. Les pays qui marchent le mieux du point de vue de la recherche sont ceux où les privés investissent le plus, ce qui est compréhensible parce que, si le climat général est positif à l'égard de la recherche, à la fin, globalement, la société investit davantage. C'est le cas de la Suisse; c'est une chose heureuse que deux tiers de la recherche et du développement soient financés par des privés en Suisse. C'est de la recherche plus proche du terrain par définition. Et il n'y a pas du tout la tendance, évoquée par Monsieur Lombardi, que les privés se retirent pour «piquer» – si vous permettez l'expression – les résultats de la recherche publique. Ce ne serait d'ailleurs pas mauvais qu'ils transfèrent les résultats de la recherche publique encore mieux dans des produits. Mais ce n'est pas le cas: les privés ont augmenté de manière assez importante, l'année passée en particulier, les dépenses de recherche. Même si une grande entreprise a créé des centaines d'emplois à Boston, elle en crée autant à Bâle. On ne construit pas seulement des bâtiments prestigieux à Bâle, on les occupe aussi avec des personnes et des chercheurs. C'est quelque chose de très positif qu'il faut saluer et il faut se réjouir que cela se produise.

De manière générale, on a essayé d'avoir une certaine répartition des tâches entre les pouvoirs publics et le privé:

aux pouvoirs publics davantage de recherches fondamentales, et au privé davantage de recherches orientées vers des produits.

En ce qui concerne la recherche fondamentale, là aussi, si on veut jouer un chapitre du message contre l'autre, on peut dire: «Faisons un peu moins de recherche fondamentale et un peu plus de formation professionnelle.» Je crois qu'il est faux de jouer l'un contre l'autre. La recherche fondamentale – je l'ai dit l'autre jour lors d'une conférence de presse –, c'est comme les glaciers: quand ils fondent, cela ne change rien pour la plupart des citoyens, mais le jour où ils sont fondus, cela change réellement quelque chose. Tant qu'ils sont en train de fondre, on peut dire qu'on a le temps, mais lorsque partout, il n'y a plus de glace, alors on a un problème assez important.

La recherche fondamentale, c'est ça: c'est le glacier qui est la réserve de créativité, la réserve d'énergie intellectuelle, scientifique, économique de l'ensemble du système. Et si on ne maintient pas au moins le niveau des glaces – si vous me permettez l'expression –, c'est-à-dire au moins le niveau de réserves d'énergie de la recherche fondamentale, alors on risque un jour de se réveiller en n'ayant plus de réserves et on dépendra des pluies saisonnières, ce qui est quand même un peu plus délicat, surtout dans une période comme celle que nous vivons. C'est la raison pour laquelle, à mon avis, la recherche fondamentale, le Fonds national, a besoin de moyens supplémentaires, et cela personne ne le conteste.

Les universités ont entrepris des réformes. Par exemple, je cherche l'équivalent dans d'autres secteurs à ce qui a été fait dans l'Arc lémanique en matière de réforme universitaire, où des pans entiers d'universités ont été cédés à l'école polytechnique. En contrepartie, il y a eu d'autres choses qui se sont passées. Il y a des réformes qui se font, mais il ne faut pas se faire d'illusions. Le jour où vous aurez réuni trois facultés de théologie protestante ou catholique en une seule, vous n'aurez pas fait des épargnes extraordinaires. Une autre alternative est en train de se faire dans certains secteurs, c'est de demander aux étudiants de se déplacer à Neuchâtel, à Lausanne ou à Genève pour suivre certains cours qui sont réunis sous forme de blocs. Ce sont des choses possibles qui n'entraînent pas de difficultés énormes.

La preuve que les universités n'ont pas un potentiel extraordinaire de renforcement de l'efficacité, c'est l'encadrement des étudiants. L'encadrement des étudiants s'est dégradé de manière massive au cours de ces dernières années. Le nombre d'étudiants par professeur et par assistant dans les universités a augmenté de manière importante. C'est bien la preuve qu'il n'y a pas beaucoup de gain d'efficacité à attendre d'un regroupement de facultés, puisque déjà maintenant il y a trop d'étudiants par professeur.

Certes, on peut imaginer d'éviter des doublons dans le domaine universitaire; mais prenons par exemple la Faculté des sciences de l'Université de Fribourg: on a souvent discuté pour savoir s'il faut encore une faculté comme celle-là à l'Université de Fribourg. Je ne vous cache pas qu'au début, ça me paraissait une affaire de bon sens de dire qu'il ne serait pas stupide de la supprimer. J'ai changé d'avis parce que cette université, d'abord, perdrait le dialogue, qui reste important dans notre conception de l'université, entre les sciences et les autres facultés. Ensuite la faculté elle-même: regardez, son taux de publications est excellent, peut-être parce que les professeurs sont moins chargés qu'ils ne le sont dans les autres universités. Le niveau de la recherche est excellent et cela a aussi une influence extrêmement positive sur toute la région. Je ne serais donc pas pour supprimer une telle faculté, mais pour – ce qui se fait, d'ailleurs – encourager des collaborations entre Berne, Fribourg et Lausanne. C'est en train de se faire. Les universités bougent, et beaucoup plus que l'un ou l'autre ne l'a dit: étudiez les taux d'encadrement, et vous verrez que les choses se passent plutôt bien.

Il y a un point qui est difficile, et là vous avez raison: ce sont les études de médecine. On est en train de chercher des solutions: ce sont des études très chères qui exigent de très



gros moyens. On a là un problème à résoudre avec les cantons, mais en tenant compte de tout ce qui est lié aux études de médecine: les hôpitaux universitaires, les hôpitaux régionaux. Quant au risque d'avoir une pénurie de médecins dans certains secteurs, je ne crois pas que ce sera le cas. Il suffit de voir le nombre d'étudiants en médecine en fonction de la population pour voir que la Suisse est bien placée; il suffit de voir le nombre d'étudiants qui obtiennent un diplôme de médecine pour voir qu'elle n'est pas mal placée. Le problème est ailleurs; il est notamment, c'est un fait, dans la féminisation du métier, qui fait que beaucoup de gens qui obtiennent un diplôme de médecine ne travaillent qu'à temps partiel ou quittent même la profession. C'est un aspect; il y en a d'autres encore sur lesquels il faudra réfléchir.

Ici, le rôle des cantons est plus important. Et là aussi, on ne peut pas jouer un chapitre contre l'autre parce que les cantons n'ont qu'une seule caisse, que ce soit pour la formation professionnelle, pour l'université ou pour les HES. Si vous supprimez quelque chose à l'université, vous leur enlèverez une partie de l'argent qu'ils espéraient mettre dans les HES ou dans la formation professionnelle.

Les HES sont globalement un succès. Il y a quelques années, on a décidé d'avoir sept HES, mais je ne suis pas sûr qu'on soit au bout du processus de réforme. Quand j'étais chef du département, on avait lancé la réforme en disant qu'il faudrait au minimum 25 étudiants par volée; je crois qu'on est en train d'atteindre cette exigence. Mais, si on a regroupé certaines HES, on n'a fermé aucun site. Dans le Jura, par exemple – et je ne propose rien parce que ce n'est pas mon affaire –, les sites de Saint-Imier, du Locle, de La Chaux-de-Fonds ont connu des mouvements, mais pour l'instant le résultat n'est pas encore extrêmement vigoureux. Mais je ne suis pas capable de juger s'il aurait fallu le faire ou non; je ne connais plus assez le dossier pour pouvoir me permettre un jugement.

L'augmentation de l'effectif des étudiants est importante. Malheureusement, elle est plus importante dans les HES dans les branches non techniques que dans les branches techniques. Cette augmentation est quand même moins chère, si j'ose dire, que dans les branches techniques qui sont plus onéreuses. Et puis, là aussi il y a des questions à se poser. Par exemple, quand on enseigne l'économie politique dans les HES, est-ce qu'il est nécessaire d'avoir une classe de 25 élèves, alors que la même leçon est donnée à l'université à 100 ou 120 élèves? Est-ce que les méthodes pédagogiques ne doivent pas être revues lorsque, dans les HES, le poids est porté sur d'autres types de formation qu'à l'époque où l'on avait des formations très techniques qui impliquaient des expériences en laboratoire? Je crois que les choses se passent bien.

On a décidé d'intégrer les fameuses écoles des sciences sociales, des arts et de la santé. Mais là, d'une certaine manière, les cantons se sont libérés des dépenses, puisqu'ils n'auront plus à financer ces écoles; elles seront financées par le biais des HES.

On a parlé de réduire le taux, ce qui provoque l'indignation, mais c'est vous qui votez les lois, personne d'autre! Le Conseil fédéral peut avoir des idées, vous faire des propositions, mais si vous dites non, c'est non. N'en faites pas un drame. J'ai eu l'impression, en entendant tel ou tel orateur, qu'une espèce de viol avait été commis. Mais c'est vous qui décidez, et si vous dites non, on obéit sereinement. Mais il faut que vous votiez à la fois les lois et les budgets: parfois, il y a une contradiction entre la loi et les budgets. Mais cela fait partie du jeu normal de la démocratie parlementaire. Je prends acte qu'il y a des cris d'orfraie à l'idée que l'on puisse proposer une modification de la loi sur les HES ou sur la formation professionnelle. Je veux bien, on en prend acte. Mais cela signifie peut-être autre chose: la poursuite de réformes plus dures pour réussir à limiter les coûts dans cette affaire. On en arrive aux conséquences qu'aurait le taux de 4,5 pour cent. Je me réfère à une interview qui a été donnée par le conseiller d'Etat Huber, qui est un personnage important dans la CDIP. Dans un article de l'*«Aargauer Zeitung»*, sauf erreur, il a manifesté son indignation à la suite d'une rencon-

tre avec Monsieur Deiss et moi-même. Il a manifesté, d'ailleurs – mais peut-être que l'esprit de famille l'a emporté sur l'objectivité – plus d'agressivité à mon égard qu'à mon collègue – tant mieux pour mon collègue, c'est toujours agréable d'avoir des amis! Monsieur Huber, à qui nous exposions quels seraient les effets d'une diminution par rapport à l'augmentation dans les HES, a dit: «On devrait probablement» – je m'en réfère à lui, c'est à vous de décider si cela doit être fait ou non – «réduire le nombre de 'masters' dans les HES et peut-être accélérer la réforme et diminuer les crédits de recherche.» Voilà les conséquences.

J'en arrive à la formation professionnelle. Si, dans les HES, le nombre des étudiants augmente les années prochaines, il est clair que l'on aura nettement besoin de moyens supplémentaires. En ce qui concerne la formation professionnelle, il est vrai que l'on est largement en dessous de ce que la loi prévoit comme «Zielrichtlinien». Ce n'est pas une obligation et tous les experts que l'on a consultés disent que l'on doit viser à atteindre ce résultat, mais on n'est pas obligés de l'atteindre en un ou même deux, trois ou quatre ans. On doit aller dans ce sens.

Dans la formation professionnelle, vous allez avoir une légère augmentation du nombre des étudiants ou des apprenants pendant une année ou deux, ensuite il y aura une petite diminution. Le pic sera atteint vers 2008/09.

Dans la loi sur la formation professionnelle, on a introduit des obligations supplémentaires qui entraînent des coûts supplémentaires. Lorsqu'on parle de 25 pour cent, je réponds toujours: «25 pour cent de quoi?» Je ne suis pas un spécialiste de la question – ce n'est pas mon département qui est compétent –, mais j'ai lu l'interview de Monsieur Huber. Il a expliqué que si les montants souhaités n'étaient pas accordés, on devrait réduire en particulier le nombre des «Standorte», les endroits où l'on fait de la formation professionnelle. J'ai fait faire une recherche sur Internet par ceux qui savent le faire, puis je suis allé consulter le site pour savoir combien il y avait de «Standorte» de formations professionnelles: il y en a environ 300 à 400 en Suisse. Peut-être y a-t-il un potentiel de réforme dans ce domaine, je ne sais pas, mais Monsieur Huber semble le dire. Je pense qu'il faut examiner cela. S'il y a 300 à 400 sites, c'est relativement abondant.

Je sais bien que le lobby de la formation professionnelle est extrêmement puissant: il y a les organisations patronales, les syndicats, les restaurateurs situés dans les environs de chaque école, les cafetiers et autres des 300 sites et quelques. C'est donc un milieu absolument formidable. Une chose est certaine: on a besoin de plus d'argent pour la formation professionnelle, pour répondre aux obligations qu'on a fixées en plus, et il faudra augmenter les subsides.

Il resterait à parler de la promotion de l'innovation CTI où l'on constate une forte augmentation. C'est voulu pour essayer de transférer aussi bien d'un côté que de l'autre.

Alors, personne ne nie qu'il y a des besoins supplémentaires. Mais il ne faut pas que l'augmentation, quelle qu'elle soit, affaiblisse la volonté – comme l'ont dit plusieurs orateurs – d'épuiser les niches de productivité. J'ai esquissé, en citant Monsieur Huber, en exposant ce que j'ai observé moi-même, des pistes qui doivent être suivies en vue d'améliorer la situation.

Nous voulons une augmentation soutenable («sustainable»). Parce que la pire des choses, ce serait d'augmenter massivement notre soutien durant ces quatre prochaines années et, alors qu'il y a peut-être encore des étudiants, de retomber à zéro ou de progresser légèrement les années suivantes, en prétendant avoir fait un grand effort auparavant.

Je crois que si l'on veut maintenir un système de qualité, il vaut peut-être mieux être un peu plus modeste en cours de route, mais maintenir constamment le rythme, plutôt que de risquer de faire exploser les hausses, et dans quatre ou cinq ans, de dire: «Maintenant, on ne peut plus tenir cela.» Et tout à coup les gens disent: «Mais enfin, nous avions adopté une pratique positive au Fonds national, mais il faut revenir



en arrière, y compris pour les HES et la formation professionnelle.»

C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral – mais naturellement qu'il obéira au Parlement – dit: «La dernière fois, le taux était d'un peu plus de 16 pour cent, cette fois-ci ce sera un peu plus de 18 pour cent.» Cela, après quatre ans où le taux de croissance réelle était à 4 pour cent. C'est moins que ce que l'on espérait au départ, mais cela fait un peu plus de 16 pour cent parce que 4 pour cent de 4 pour cent de 4 pour cent, cela fait à la fin un peu plus de 16 pour cent, tout comme 4,5 pour cent, plus 4,5, plus 4,5, cela fait un peu plus de 18 pour cent; faites le calcul, cela doit faire autour de 19 pour cent. C'est vrai qu'il y a des choses nouvelles telles que l'entrée en vigueur de la loi sur les HES, de la loi sur la formation professionnelle ou la compétition internationale. Le Conseil fédéral considérait que 4,5 pour cent de croissance était «sustainable», acceptable en fonction du tableau que j'ai décrété.

Exiger que l'on vous donne en détail tous les résultats, que chaque chiffre soit mis en face d'un résultat, je peux le faire pour les écoles polytechniques, qui dépendent de nous. Je peux vous dire, si on n'a pas les moyens, ce que l'on supprime, et si on a les moyens, ce que l'on peut faire. Je peux vous dire, pour le Fonds national, ce que l'on peut faire, mais pour l'université, les HES, la formation professionnelle, c'est impossible, parce que là, nous ne sommes que «porteurs»; et on peut imaginer que d'autres prennent notre place ou au contraire ne la prennent pas. Et même si on augmente les fonds d'un certain secteur, on peut imaginer que d'autres réduisent leur participation ou ne l'augmentent pas. C'est pour ça qu'exiger de nous qu'on puisse donner, j'allais dire à valeur réelle, la conséquence de toutes les décisions que vous prendrez, c'est possible pour ce que l'on maîtrise, mais pas pour les autres secteurs où ce sont des tâches communes.

#### *Abstimmung – Vote*

Für Annahme der Motion .... 34 Stimmen  
Dagegen .... 5 Stimmen

06.3400

### **Postulat Langenberger Christiane. Bundesbeiträge an die Forschung. Ausgabenbindung**

### **Postulat Langenberger Christiane. Contributions de la Confédération à la recherche. Caractère obligatoire des dépenses**

Einreichungsdatum 23.06.06

Date de dépôt 23.06.06

Ständerat/Conseil des Etats 20.09.06

**Präsident** (Büttiker Rolf, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung des Postulates.

**Langenberger** Christiane (RL, VD): Nous venons de parler très longuement du financement du domaine FRI et j'ai presque un peu de scrupules, après le succès obtenu, à revenir à la charge avec un postulat qui demande de transformer les subventions de la Confédération aux institutions telles que le Fonds national de la recherche et la CTI, en dépenses liées. C'est donc un peu ce dont nous avons parlé également et que le Conseil fédéral a évoqué: éviter le «up and down» dans ce type de financement.

Le Conseil fédéral est tout à fait d'accord d'accorder la plus grande importance, en dehors des conditions-cadres favorables, aux investissements privés dans la recherche et le développement ainsi qu'à la stabilité du financement de base

de nos hautes écoles et à l'encouragement public de la recherche. Mais le Conseil fédéral se montre plus réservé face à de nouvelles dépenses liées. J'ai cependant été rendue attentive au fait que nos participations à des organisations internationales sont soumises à des dépenses liées, ce qui conduit à un traitement différent entre les activités nationales et internationales dans le domaine de la recherche. Dans la pratique, cela mène à une péjoration des programmes et projets de recherche nationaux, dans le cadre par exemple du Fonds national et de la CTI, par rapport aux activités dans le cadre des programmes européens. Bien entendu, je défends, en tant que présidente d'Eurosearch, notre participation aux programmes européens, mais nous devons éviter que cela ne se fasse sur le dos de la recherche au niveau national. Nous devons absolument éviter de jouer l'un contre l'autre, les deux types de recherche étant complémentaires et indispensables pour notre pays.

Selon le Conseil fédéral, le Parlement a actuellement déjà la possibilité de piloter le financement du domaine FRI dans une perspective à long terme, y compris les crédits destinés aux deux agences de financement, Fonds national et CTI. Or, nous faisons actuellement quand même des expériences démontrant que le Parlement peine à mener une gestion globale à long terme, car le contexte économique l'incite plutôt à décider des coupes linéaires sans trop devoir se préoccuper de fixer des priorités.

On peut aussi penser que le financement quelque peu volatile en fonction des messages annuels incite les institutions de recherche à prévoir des budgets plus élevés qu'ils ne devraient l'être. Des budgets pluriannuels liés pourraient être une solution plus judicieuse. Ils pourraient assurer davantage de sécurité dans la planification des financements, tout en plaçant sur un pied d'égalité les activités nationales et internationales dans le domaine de la recherche et du développement.

Ces raisons m'incitent, malgré l'opposition du Conseil fédéral, à vous demander de soutenir ce postulat qui demande d'examiner de manière approfondie l'introduction de budgets pluriannuels liés dans le cadre du budget.

**Lauri Hans** (V, BE): Ich habe selbstverständlich nicht nur fast, sondern tatsächlich Hemmungen, heute zum dritten Mal das Wort zu ergreifen. Ich verspreche Ihnen, dass ich morgen auf meinem Platz sitzen bleibe. Die Situation ist mir umso unangenehmer, als das Kampffeld zum zweiten Mal die Bildung und Forschung ist und die Partnerin oder Gegnerin – nicht die Feindin – die Kollegin Langenberger ist. Wie beim vorangehenden Mal muss ich mich auch jetzt dagegen verwahren, allenfalls als bildungsfeindlich bezeichnet zu werden. Darum geht es nicht. Aber ich beantrage Ihnen wie der Bundesrat die Ablehnung des Postulates.

Ich bitte Sie um Verständnis für die Opposition eines Ratsmitgliedes, das sich seit Jahren auf allen Stufen nicht nur für einzelne Sachpolitiken einsetzt, sondern auch für eine geordnete Haushaltführung und für die Handlungsfreiheit des Parlamentes, für eine minimale Handlungsfreiheit des Parlamentes auch in Finanzfragen; ich setze mich auch für eine richtig verstandene Budgethoheit des Parlamentes ein. Für jemanden, der auf diese Art arbeitet, gibt es eben in Gottes Namen fast nichts Schlechteres als gebundene Ausgaben. Das Postulat verlangt nichts anderes, als hart die Forderung an den Bundesrat zu stellen, es sei uns zu zeigen, wie diese Ausgaben im Bereich Forschungsförderung in gebundene Ausgaben umgewandelt werden können. Das würde also heißen: Sie werden dem jährlichen Budgetprozess ohne Wenn und Aber entzogen. Ich glaube, das ist ein falscher Weg.

Wir haben in unserem Haushaltrecht verschiedene Möglichkeiten, uns für die längerfristige finanzpolitische Optik auszusprechen. Der Bundesrat zählt diese Instrumente auf, nicht vollständig, aber doch einige davon: den Zahlungsrahmen, den Verpflichtungskredit. Ich glaube, die Finanzplanung hat er nicht erwähnt. Meines Erachtens verpassen wir eben jedes Jahr die Chance, wenn wir uns mit dem Finanzplan befassen, uns dort auch mit Prioritäten auseinanderzu-

